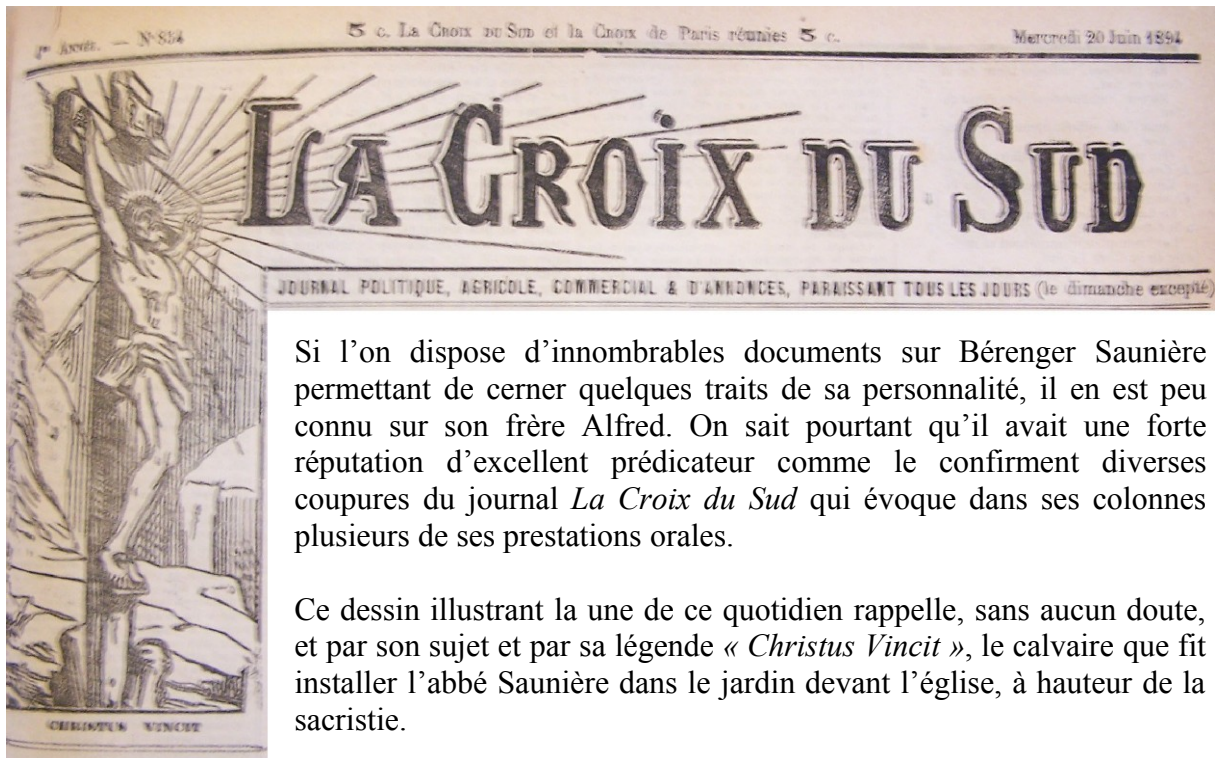


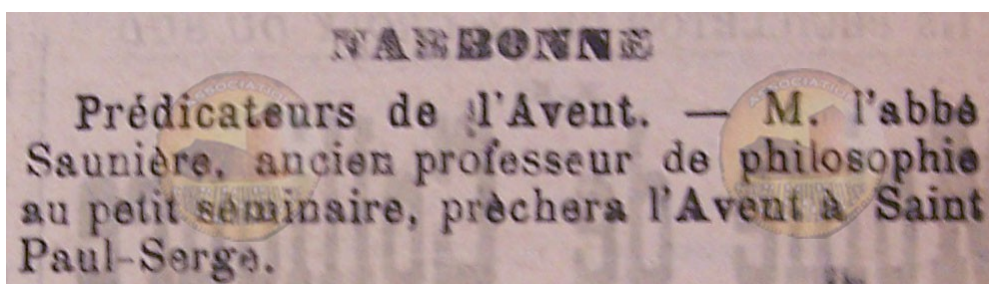
Les prêches d'Alfred Saunière



Si l'on dispose d'innombrables documents sur Bérenger Saunière permettant de cerner quelques traits de sa personnalité, il en est peu connu sur son frère Alfred. On sait pourtant qu'il avait une forte réputation d'excellent prédicateur comme le confirment diverses coupures du journal *La Croix du Sud* qui évoque dans ses colonnes plusieurs de ses prestations orales.

Ce dessin illustrant la une de ce quotidien rappelle, sans aucun doute, et par son sujet et par sa légende « *Christus Vincit* », le calvaire que fit installer l'abbé Saunière dans le jardin devant l'église, à hauteur de la sacristie.

Le premier article, en date du 30 janvier 1894, annonce son intervention prochaine à Narbonne en l'église Saint Paul-Serge :



Le deuxième article, du 4 février de la même année, évoque sa prochaine intervention en faveur de la grande fête de la Charité.

POUR LES PAUVRES
GRANDE FÊTE DE CHARITÉ
NARBONNE

La fête de charité, organisée par les Dames de Charité de la paroisse St-Paul-Serge, aura lieu dans l'Eglise de ce nom vendredi prochain, 2 février, à 7 h. 1/2 précises du soir.

Le sermon de charité sera donné par M. l'Abbé Saunière, ancien professeur de philosophie.

Un orchestre de 50 musiciens rehaussera la cérémonie par l'interprétation de plusieurs morceaux empruntés aux grands maîtres.

Mademoiselle Baux, dont la ville de Narbonne n'a pas oublié l'incomparable talent, se fera entendre dans plusieurs morceaux religieux.

Les artistes et amateurs de la ville, prêteront aussi le concours de leur voix et de leur chant.

Pour la circonstance, l'immense nef de St-Paul-Serge sera éclairée à l'électricité.

Le domaine de la charité étant impersonnel et ses œuvres devant être les œuvres de tout le monde, tout le monde est admis et invité à assister à cette fête religieuse.

Toutefois pour faire plus large la part des pauvres, on a réservé un certain nombre de places à 1 fr.

On pourra se procurer des cartes permettant d'occuper ces places réservées soit chez M. Caillard, libraire, soit chez M. Baux, chapelier, rue du Pont, soit enfin à la sacristie de Saint-Paul-Serge.

La quête sera faite par les Dames patronnesses pour les pauvres de la paroisse.

N. B. -- L'église Saint-Paul-Serge ne sera ouverte qu'à partir de 6 h. 3/4 et on n'entrera que par la porte qui donne accès sur la place de l'Hôtel-Dieu.